L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 22 AVRIL 1891.

PETITES ANNONCES.

FLADUMIRY & CO., Imprimeurs, No 24 rue de l'Union entre Carondelet et St Charles, Nouvelle Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacienne, imprimées et coupées depuis 35c. le mille.

A VENDRE.

A VENDRE.—Belle résidence en briques, à deux étages, avec jardin, écuries, etc. S'adresser No 88 St-Philippe. 19 avril—1 mai

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Barbara Fucius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 31,633—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Fucius, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS, Greffier.

Succession de Barbara Steele.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,355.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. L. Frantz et W. C. Raymond exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 avril—21 26 30

Succession de Joseph Wessing.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,695—Division E—Attendu que Elizabeth Rackner, veuve de Joseph Wessing, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Wessing, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 av—21 26 30

Succession de Rose E. L. Jung, femme de Morinville Guérin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 32,723.—Division C—Attendu que Merinville Guérin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Rose E. L. Jung, femme de Morinville Guérin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 avril—21 26 30

Succession de Sumter C. Hamilemet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 31,353 — Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie Elisa Roux, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 avril—21 26 30

George M. Stockinger vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,832.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Pictos, syndic provisoire des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS, Greffier.

22avril—22 26 —1er mai

Succession de Mme H. Delafield.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,474—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Johanne Bremer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 avril—21 26 30

Succession de Daniel Darms.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,590—Division E—Attendu que F. J. Weiss a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel Darms, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

15 avril—15 19 24

Succession de William Rand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 31,660—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Philip Pfeffer, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

12 avril—12 17 22

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 36 798—Division B—Succession de Mme Myne—Attendu que Mme Mary A. Syme, femme de Frederick J. Syme, une résidente de la ville et de l'Etat de New York, gardienne du mineur Sydney Allen Syme, a fait pétition à cette cour, pour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Est et de la Louisiane la propriété appartenant à dit mineur.

Avis est ici donné à qui cela peut concerner de donner les raison dans les trente jours de la première publication de cet avis pourquoi l'application de la dite gardienne ne serait pas accordée.

Nouvelle-Orléans, 1 ao., 2 avril 1891.
HUGUES J. LAVERGNE,
5avril—3f en 30j Député greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 32,786—Division E—Joaquin Sambola vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du pétitionaire Joaquin Sambola soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers se tienne à ce jour et tenue par devant Marcel T. Ducros, Esq. notaire, à son bureau, No 138 rue Gravier, en cette ville, le LUNDI, 20me jour de Avril 1891 pour, en la dite réunion, entendre les affaires du dit pétitionaire, élire un syndic, voter pour ou contre la demande du pétitionaire pour être déchargé et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionaire soient suspendues; et que B. C. Elliott, Esq., avocat, soit nommé pour représenter dans cette affaire les créanciers absents.
Mouv-le-Orléans, 20 avril 1891.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN Député Greffier.
21 avril—3f en 5 mai

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 31,833—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Fucius, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS, Greffier.

22avril—22 26 —1er mai

Succession de Barbara Steele.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 31,355.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. L. Frantz et W. C. Raymond exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

17 avril—17 22 26

Succession de Daniel Darms.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,590—Division E—Attendu que F. J. Weiss a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel Darms, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

15 avril—15 19 24

Succession de William Rand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 31,660—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Philip Pfeffer, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.

12 avril—12 17 22

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 36 798—Division B—Succession de Mme Myne—Attendu que Mme Mary A. Syme, femme de Frederick J. Syme, une résidente de la ville et de l'Etat de New York, gardienne du mineur Sydney Allen Syme, a fait pétition à cette cour, pour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Est et de la Louisiane la propriété appartenant à dit mineur.

Avis est ici donné à qui cela peut concerner de donner les raison dans les trente jours de la première publication de cet avis pourquoi l'application de la dite gardienne ne serait pas accordée.

Nouvelle-Orléans, 1 ao., 2 avril 1891.
HUGUES J. LAVERGNE,
5avril—3f en 30j Député greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 32,786—Division E—Joaquin Sambola vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du pétitionaire Joaquin Sambola soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers se tienne à ce jour et tenue par devant Marcel T. Ducros, Esq. notaire, à son bureau, No 138 rue Gravier, en cette ville, le LUNDI, 20me jour de Avril 1891 pour, en la dite réunion entendre les affaires du dit pétitionaire, élire un syndic, voter pour ou contre la demande du pétitionaire pour être déchargé et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionaire soient suspendues; et que B. C. Elliott, Esq., avocat, soit nommé pour représenter dans cette affaire les créanciers absents.
Mouv-le-Orléans, 20 avril 1891.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN Député Greffier.
21 avril—3f en 5 mai

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 21 AVRIL—CLASSE No 196
Tirage de 4 heures P. M.

14	19	20	68	39	45	53	12	77	52	50	31	41 —

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 21 avril 1891.—4 heures P. M.
J. A. E. ROUSSEAU,
W. P. PENCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Million distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et a sanctionné à cette fonction comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu mensuellement (Pris de Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, assurés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous se donnent l'assurance, tout lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

A. L. Bouchereau
P. L. Morphy
Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers payant l'Etat de la Louisiane, dans les Loteries de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, certifions que les opérations de nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. Un. Nat. Bank
J. N. PAYSON, Pres. Hibernia Nat. Bank
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 MAI 1891.

GROS LOT: $30,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	.....	100,000
1 Lot de	50,000,	.....	50,000
1 Lot de	25,000,	.....	25,000
2 Lots de	10,000,	.....	20,000
2 Lots de	5,000,	.....	25,000
25 Lots de	1,000,	.....	25,000
100 Lots de	500,	.....	50,000
200 Lots de	300,	.....	60,000
500 Lots de	200,	.....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500,	soit	$50,000
100 Lots de	$300,	.....	30,000
100 Lots de	$200,	.....	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100,	soit	$99,900
999 Lots de	$100,	.....	99,900
2,124 Lots se montant à		.....	$1,054,600

PRIX DU BILLET.

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, $5 fractions de billets de $1 pour $20.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquel'ses nous prélevons tous les frais et payons le gain à ceux à qui il revient. Nous envoyons les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyée à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lné.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mâle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient rendus Nos Droits comme Citoyens Américains. Les autorités postales nous ont refusé de nous permettre à livrer toutes lettres GENERALEMENT adressées à Paul Conrad, mais ne lui forcent pas parvenir les lettres ENREGISTREMENT son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les degrés de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais à nous.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur avant et contre tout, CENT ANS DE PLUS, JUSQUEN 1893.

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection, s'il est ou non la Loterie devrait continuée de 1895 à 1919. L'amendement générale est que LE PEUPLE DEVRA DÉCIDER SUR LA CHARTE CETTE CONTINUATION.

N. B.—Les billets pour le tirage du mois d'Avril, et les tirages suivants, porteront la signature de son nouveau président PAUL CONRAD.

Il y a des billets inférieurs et malhonnêtes en vente, ne prenez pas les billets de vendeurs inconnus, que les autorités locales ne peuvent pas y faire attention, et se prévaloir de la LOI DE LA LOUISIANE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, s'ils veulent la chance de leur argent.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une moitié d'intérêt indivis dans des propriétés de valeur du premier district.
Bernard Klotz vs Charles Moerendi et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6,551.—En vertu d'un writ de fort facias contre le plaintif, Bernard Klotz, et en faveur de la succession de Margaret Haughey et à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié de l'intérêt indivis de Bernard Klotz aux propriétés ci-après décrites, savoir :

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, mesurant vingt-et-un pieds cinq pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, vingt-et-un pieds deux pouces de face à la rue Commerce sur cent trente-deux pieds de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette et cent trente pieds quatre pouces de profondeur sur l'autre côté, conformément à un plan fait par F. N. Tourné, le 7 avril 1893 et déposé à l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville.

2° Un autre certain lot de terre, situé dans la dit Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, composé de deux lots désignés par les numéros onze et douze et mesurant, un pied et quatre-vingt-un pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, vingt-un pieds un pouce de face à la rue Commerce, sur une profondeur, vers une rue à l'autre, de cent trente pieds quatre pouces sur le côté de la rue Lafayette et de cent vingt-huit pieds neuf-et-demi vers le côté de la rue Commerce, ainsi que le dit lot figure sur un plan fait par C. A. Dearmas, ingénieur civil, daté le 5 mars 1861, et déposé comme plan No 1,414 à l'étude de Jules No 2 de Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur le dit deux lots de terre, et tous les droits, voies et avantages qui leurs appartiennent ou qui en que que soit en dépendent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1 avril—1 8 15 22 29—2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.
Michael McQuade vs Wm. J. Woodruff.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 27,139.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mai, 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Cinq cottages simples, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés comme les Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans la rue Nº 20, bornés par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, selon un plan fait par l'ingénieur Hero Jr., notaire, le 23 décembre 1870. Les dits terrains mesurant chacun trente (30) pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles, et le terrain chacun trente (30) pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles, et le terrain Nº 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville; ainsi tous les droits, titres, intérêt, bénéfices et avantages de défendant à un morceau de terre, trente (30) pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.

2° Trois autres cottages avec les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 13, 14, 15, dans la rue Nº 20, bornés par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, mesurant, au pied américain, selon un plan dû à M. Hero Jr., notaire, le 23 décembre 1870, chacun, trente (30) pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinq (105) pieds. Le terrain Nº 15 forme le coin des rues Arabella et Live Oak.

Le tout étant la propriété de Mme Mary Jane Finnegan, par acte passé par devant H. E. Kerr, notaire, le 29 janvier 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
15 avril—15 22 29—mai 6 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'un hangar recouvert en fer.
Anais A. Hale, femme de Joseph P. Hale vs James M. Hennessey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 31,583—En vertu de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un hangar recouvert en fer, (à une distance d'environ 11 pieds du trottoir) entre la rue Magazine et Julie; rue Julie entre les rues Magazine et Camp (la rue dernière étant la rue Sixième).

Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 avril—15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de meubles de valeur.
MEUBLES! MEUBLES!
Albert Brignon vs Pierre Wattemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 31,804.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 28 avril 1891 à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un cottage entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un grand assortiment de meubles de maison de valeur, installations, divers, etc., etc., appartenant à l'avenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 avril—17 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente, par le Shérif Civil,
Du local No 47 rue Conti, coin Passage de la Bourse;
Des Cottages désirables Nos 905, 907 et 909 rue Magazine; et
De la magnifique Résidence connue comme le No 205 rue Huitième, coin de la rue Chestnut.

Plans devant être exposés à la Bourse.

John T. Hardie et als. vs. Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,523—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mai, 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, le tout ensemble et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges qui y appartiennent ou en quelque sorte en faisant partie, savoir :

1° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le 2me District, carré d'îlet borné par les rues Conti Chartres, St Louis et le Passage de la Bourse; il forme le coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse, mesurant plus ou moins, dix sept pieds de façade rue Conti, sur une profondeur et façade Passage de la Bourse, de cent-et-cinq pieds.

Les améliorations qui y sont consistent de cette bâtisse en brique à trois étages, solidement bâtie, connue comme le No 47 rue Conti, maintenant occupée comme café, avec un bon loyer.

2° Trois certaines terrains situés dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Claudine, Magazine et Camp, et désignés par les Nos 4, 5 et 6, et mesurant, chacun, trente-deux pieds de façade rue Magazine, sur cent soixante-six-et-demi-pieds de profondeur, le tout plus ou moins.

Les bâtisses sur les lots Nos 4 et 5 consistant de ces beaux cottages Nos 905 et 907 rue Magasins, et les bâtisses sur le lot No 6 de ce magnifique cottage à un étage, avec bâtisses dans le fond à deux étages, connu comme No 909 rue Magasins.

3° Quatre certains terrains situés dans le dit quatrième district, dans le carré d'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, désignés par les Nos 17, 19, 19 et 20, sur un plan de Moelhausen, voyer, le 4 mai 1844, et déposé pour référence en l'étude de L. Herman, ancien notaire, et mesurant conformément au plan. Les dits terrains 17 et 18, chacun, trente-un pieds onze pouces de façade rue Huitième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles; et les terrains 19 et 20, chacun, trente-deux pieds de façade rue Huitième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 20 forme le coin des rues Huitième et Chestnut.

Les bâtisses et améliorations sur cette propriété forment cette très attrayante et désirable résidence, connue comme No 205 rue Huitième, avec de beaux jardins et terrains; étant une des plus belles propriétés du Quatrième District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
31 mars—7 14 21 28 avril—2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de meubles et de vins, liqueurs, verres et verrerie, etc.
L. H. Jung vs F. J. Kneringer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 32,064. En vertu d'un ordre de vente, daté le 20 avril 1891 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 2 mai 1891, aux heures ci-après désignées, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1. A 10 heures A. M., à mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres :

Un lot de meubles assortis, d'après inventaire.

2. A 11 heures A. M., sur les lieux, No 116 rue Commune :

Un lot de liqueurs assorties, vins et whisky; idem, verres et verrerie, etc., d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 avril—21 26 30

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.
Maisons de résidence de choix, bien situées, et de sites convenables pour y bâtir,
Dans la section la plus favorisée de la partie inférieure du Sixième District.

No 865 rue Carondelet, coin Constantinople,

No 130 rue Peniston, coin Chestnut,

—ET—

No 144 rue Peniston, coin Colisée.

Sites attrayants pour qu'on y bâtisse

—ET—

Terrains vagues de choix
Rues Carondelet, Gén. Taylor, Constantinople et Baronne.

Dans l'affaire de ALICE C. HALE, épouse, et als. vs. RUTH A. STUETEVANT, veuve et als.
No 31,203—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—SAMEDI, 16 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de Vente, rendu le 6 avril 1891 et signé le 19 avril 1891, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, et dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir—

1° L'attrayante maison de résidence en bois à deux étages et quatre beaux lots de terre, situés rue Carondelet, coin Chestnut, dans le carré d'îlet borné par les rues Général Taylor et Colisée, Sixième District de cette ville, à distance du trottoir, ayant galeries doubles de façade, corridor au dessus et au dessous, salon, boudoir et salle à manger, office et cuisine en bas et quatre appartements à coucher bien aérés au premier étage, compartiments pour bois et charbon, poulailler, citernes doubles et spacieuses, cour plantée d'arbres fruitiers et donnant de l'ombre, etc.

Les terrains sont désignés par les Nos 12, 13, 14 et 15, sur un plan annexé, pour référence, à un acte passé par devant W. C. C. Jones, ancien notaire de cette ville, le 10 oct. 1868. Les terrains se touchent et mesurent comme suit: Le terrains 12, 13 et 14 mesurent, chacun, 32 pieds de façade rue Peniston, sur 26 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 12 forme le coin des rues Peniston et Chestnut, et le terrain No 15 mesure 32 pieds 7 pouces et 3 lignes de façade sur la dite rue Peniston, sur une profondeur de 98 pieds, entre lignes parallèles. Les dits terrains appartenant à Mme Hero, notaire, le 23 décembre 1870. Les dits terrains mesurant chacun trente (30) pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles, et le terrain Nº 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville; ainsi tous les droits, titres, intérêt, bénéfices et avantages de défendant à un morceau de terre, trente (30) pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.

2° Trois autres terrains avec les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 13, 14, 15, dans la rue Nº 20, bornés par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, mesurant, au pied américain, selon un plan dû à M. Hero Jr., notaire, le 23 décembre 1870, chacun, trente (30) pieds de façade rue Arabella, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinq (105) pieds. Le terrain Nº 15 forme le coin des rues Arabella et Live Oak.

Le tout étant la propriété de Mme Mary Jane Finnegan, par acte passé par devant H. E. Kerr, notaire, le 29 janvier 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
15 avril—15 22 29—mai 6 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'un hangar recouvert en fer.
Anais A. Hale, femme de Joseph P. Hale vs James M. Hennessey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 31,583—En vertu de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié de l'intérêt indivis de Bernard Klotz aux propriétés ci-après décrites, savoir :

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, mesurant vingt-et-un pieds cinq pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, vingt-et-un pieds deux pouces de face à la rue Commerce sur cent trente-deux pieds de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette et cent trente pieds quatre pouces de profondeur sur l'autre côté, conformément à un plan fait par F. N. Tourné, le 7 avril 1893 et déposé à l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville.

2° Un autre certain lot de terre, situé dans la dit Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, composé de deux lots désignés par les numéros onze et douze et mesurant, un pied et quatre-vingt-un pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, vingt-un pieds un pouce de face à la rue Commerce, sur une profondeur, vers une rue à l'autre, de cent trente pieds quatre pouces sur le côté de la rue Lafayette et de cent vingt-huit pieds neuf-et-demi vers le côté de la rue Commerce, ainsi que le dit lot figure sur un plan fait par C. A. Dearmas, ingénieur civil, daté le 5 mars 1861, et déposé comme plan No 1,414 à l'étude de Jules No 2 de Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur le dit deux lots de terre, et tous les droits, voies et avantages qui leurs appartiennent ou qui en que que soit en dépendent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 avril—17 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente, par le Shérif Civil,
Du local No 47 rue Conti, coin Passage de la Bourse;
Des Cottages désirables Nos 905, 907 et 909 rue Magasins; et
De la magnifique Résidence connue comme le No 205 rue Huitième, coin de la rue Chestnut.

Plans devant être exposés à la Bourse.

John T. Hardie et als. vs. Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,523—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mai, 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, le tout ensemble et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges qui y appartiennent ou en quelque sorte en